

COMMISSION MIXTE CULTURELLE FRANCE-CANADA/CULTURAL MIXED COMMISSION FRANCE-CANADA

ECHANGES ARTISTIQUES - ARTS VISUELS

Les deux Parties expriment le souhait que pendant les deux prochaines années soit mis en oeuvre au moins un projet majeur dans chaque pays avec l'aide d'une institution compétente. Elles accorderont la priorité aux expositions organisées par des musées et, pour les encourager, elles pourront contribuer aux transports internationaux des oeuvres, aux assurances ainsi qu'aux déplacements de spécialistes et d'artistes sous certaines conditions.

Les deux Parties croient qu'il est indispensable que les principaux responsables, qu'ils soient directeurs de musées, conservateurs ou encore animateurs de lieux, tels que ceux qui ont été créés au cours des dernières années en France et au Canada, nouent des liens directs et personnels avec leurs collègues étrangers. Pour cela, les deux Parties se déclarent disposées à appuyer les déplacements et visites qui viseraient à déclencher des projets précis.